

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

1

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport des vérificateurs indépendants	2
État de la situation financière	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-14



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de
La Fondation Franco-albertaine

Nous avons effectué la vérification des états financiers ci-joints de La Fondation Franco-albertaine, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2017 et les états de l'évolution des soldes de fonds, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des pratiques comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes canadiennes d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve de vérification.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratifs, l'organisme tire des revenus de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus, aux bénéfices nets de l'exercice, aux actifs et aux soldes de fonds.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation Franco-albertaine au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

St. Paul, Alberta
Le 7 septembre, 2017

4925-50 Avenue
St. Paul, Alberta
Ph: (780) 645-4611

JMD Group LLP
COMPTABLES AGRÉÉS

Mailing Address:
Box 1452,
St. Paul, AB T0A 3A0

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2017

ACTIFS

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	85 982 \$	57 399 \$
Comptes à recevoir	15 876	8 800
TPS à recevoir	2 157	2 212
Frais payés d'avance	<u>1 370</u>	<u>1 355</u>
	<u>105 385</u>	<u>69 766</u>
COMPTES D'INVESTISSEMENT		
Placements immobilier (note 2)	128 762	146 219
Placements Mawer (valeur marchande) (note 3)	<u>5 569 254</u>	<u>5 001 086</u>
	<u>5 698 016</u>	<u>5 147 305</u>
IMMOBILISATIONS (note 5)		
	<u>1 847</u>	<u>2 639</u>
	<u>5 805 248 \$</u>	<u>5 219 710 \$</u>

PASSIFS ET SOLDES DE FONDS

PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer	55 661 \$	61 754 \$
Revenus reportés (note 6)	500	865
Fonds sous gestion (note 7)	<u>113 501</u>	<u>107 051</u>
	<u>169 662</u>	<u>169 670</u>
SOLDES DE FONDS		
Fonds général	1 873 790	1 798 701
Fonds d'immobilisations	1 847	2 639
Fonds de bourses (note 8)	1 244 608	1 082 248
Fonds communautaires (note 8)	148 585	127 751
Fonds désignés (note 8)	1 411 591	1 213 064
Fonds orientés par le donateur (note 8)	274 521	195 113
Fonds sectoriels ou territoriaux (note 8)	<u>680 644</u>	<u>630 524</u>
	<u>5 635 586</u>	<u>5 050 040</u>
	<u>5 805 248 \$</u>	<u>5 219 710 \$</u>

ACCEPTÉ PAR L'EXÉCUTIF:

E. Prévillat PRÉSIDENT

J. L. L. TRÉSORIER

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	<u>Fonds général</u>	<u>Fonds d'immobilisations</u>	<u>Fonds de bourses communautaires</u>	<u>Fonds designés</u>	<u>Fonds orientés par le donateur</u>	<u>Fonds sectoriels ou territoriaux</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
SOLDES DE FONDS,								
au début de l'exercice	1 798 701 \$	2 639 \$	1 082 248 \$	127 751 \$	1 213 064 \$	195 113 \$	5 050 040 \$	4 668 414 \$
Bénéfices (pertes) net(te)s de l'exercice	293 703	(792)	89 711	12 548	116 670	64 707	585 546	381 626
Allocation des bénéfices	<u>(218 614)</u>	<u>--</u>	<u>72 649</u>	<u>8 286</u>	<u>81 857</u>	<u>14 701</u>	<u>--</u>	<u>--</u>
SOLDES DE FONDS,								
à la fin de l'exercice	<u>1 873 790 \$</u>	<u>1 847 \$</u>	<u>1 244 608 \$</u>	<u>148 585 \$</u>	<u>1 411 591 \$</u>	<u>274 521 \$</u>	<u>5 635 586 \$</u>	<u>5 050 040 \$</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
REVENUS		
Gains (pertes) réalisé(e)s	1 533 \$	(2 140) \$
Augmentation (décroissance) des gains non-réalisés	217 742	(76 237)
Intérêts et dividendes	258 436	362 850
Dons reçus	6 077	3 489
Support au développement	38 634	15 578
Subventions	--	5 000
Commandites	8 500	7 500
Partenariat au francothon	3 000	--
Entente administrative et autres	<u>14 621</u>	<u>14 340</u>
	<u>548 543</u>	<u>330 380</u>
DÉPENSES OPÉRATIONELLES		
Salaires et bénéfices	148 335	146 153
Frais de gestion	38 198	37 610
Frais professionnels	11 890	11 378
Déplacements et réunions	11 155	12 057
Loyer de bureau	11 120	12 028
Publicité et promotion	6 911	6 475
Partage des bénéfices nets des fonds sous gestion	6 450	2 957
Bureau et téléphone	6 435	6 328
Service à contrat – comptabilité et service de paie	3 915	3 915
Francothon	3 619	4 558
Assemblée générale annuelle	3 533	4 339
Assurances	3 017	2 998
Amortissement	792	616
Honoraires	<u>262</u>	<u>500</u>
	<u>255 632</u>	<u>251 912</u>
BÉNÉFICES NETS D'OPÉRATIONS AVANT		
ACTIVITÉS DES FONDS DE DOTATIONS	292 911	78 468
ACTIVITÉS DES FONDS DE DOTATIONS		
Dons en perpétuité	380 329	403 188
Bourses et aides financières	<u>(87 694)</u>	<u>(100 030)</u>
BÉNÉFICES NETS DE L'EXERCICE	<u>585 546 \$</u>	<u>381 626 \$</u>

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Bénéfices nets de l'exercice	585 546 \$	381 626 \$
Ajustements pour rapprocher les bénéfices nets de l'exercice à l'encaisse:		
Pertes (gains) réalisé(e)s	(1 533)	2 140
Décroissance (augmentation) des gains non-réalisés	(217 742)	76 237
Amortissement	<u>792</u>	<u>616</u>
	367 063	460 619
Ajusté pour:		
Décroissance (augmentation) des:		
Comptes à recevoir	(7 076)	(8 800)
Frais payés d'avance	(15)	46
TPS à recevoir	55	(554)
Intérêts encourus	--	2 183
Augmentation (décroissance) des:		
Comptes à payer	(6 093)	5 967
Revenus reportés	<u>(365)</u>	<u>(8 185)</u>
	<u>353 569</u>	<u>451 276</u>
ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	--	(2 403)
Achats nets d'investissement	(331 436)	(430 850)
	<u>(331 436)</u>	<u>(433 253)</u>
ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des fonds sous gestion	<u>6 450</u>	<u>7 957</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	28 583	25 980
ENCAISSE, au début de l'exercice	<u>57 399</u>	<u>31 419</u>
ENCAISSE, à la fin de l'exercice	<u>85 982 \$</u>	<u>57 399 \$</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

La société est incorporée sous la loi de la province de l'Alberta avec le but de promouvoir, réaliser et administrer des activités de bienfaisance pour le développement intellectuel, spirituel, et social des Franco-albertains.

La société est un organisme de bienfaisance enregistré qui est exempt d'impôts.

1. PRATIQUES COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui demande à la direction de faire des estimations et hypothèses qui ont un effet aux montants rapporté des actifs, passifs, revenus et dépenses de l'exercice et incluent les conventions comptables suivantes qui ont un effet important sur ces états:

a) Constatations des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagés. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

b) Comptabilité par fonds

La Fondation Franco-albertaine applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

c) Trésorerie

La trésorerie de La Fondation inclus l'encaisse pour le fonctionnement et l'encaisse inclus dans les investissements.

d) Investissement

Les placements de Mawer sont comptabilisés à la valeur marchande. Lorsque la valeur marchande augmente ou diminue, les mouvements sont reflétés dans les gains (pertes) non-réalisé(e)s dans l'état des résultats. Les placements immobilier sont comptabilisés initialement à la valeur marchande et en suite au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

e) Immobilisations

La valeur comptable des immobilisations est le prix coûtant moins l'amortissement accumulé. L'amortissement annuel pour les ordinateurs est calculé à 30% suivant la méthode d'amortissement décroissante.

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

1. PRATIQUES COMPTABLES (suivi)

f) Dons de services en nature

Les dons de services en nature ne sont pas comptabilisés pour cause de difficulté d'estimation.

g) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la Fondation fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date d'arrêté des comptes et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la Fondation lorsque celui-ci disposera ultérieurement d'informations supplémentaires.

h) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation sont les comptes de banque, les comptes à recevoir, les investissements, les comptes à payer et les fonds sous gestion. Les placements Mawer sont comptabilisés à la valeur marchande. Les autres instruments financiers sont comptabilisés initialement à la valeur marchande et en suite au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

i) Fonds

i) Général

Le fonds général rend compte des activités menées par la fondation.

ii) Immobilisations

Le fonds d'immobilisations rend compte des achats, ventes et amortissement d'immobilisations.

iii) Bourses

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds de bourses. Le donateur prévoit que les revenus de son fonds serviront à l'attribution de bourses afin d'aider des étudiants à réaliser leurs objectifs académiques. Le donateur peut spécifier les critères particuliers d'admissibilité.

iv) Communautaires

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds communautaire. Le donateur confie à la Fondation Franco-albertaine le soin de déterminer les enjeux d'importance afin de suivre l'évolution des besoins dans chacun des secteurs. Le donateur est ainsi assuré que sa contribution profitera à l'ensemble de la communauté.

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

1. PRATIQUES COMPTABLES (suivi)

i) Fonds (suivi)

v) Désignés

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds désigné. Le donateur désigne précisément le ou les organismes de bienfaisance qui profiteront chaque année des revenus produits par son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alors alloués à un organisme dont la mission est semblable.

vi) Orientés par le donateur

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds orienté par le donateur. Le donateur indique annuellement à la Fondation Franco-albertaine le nom des organismes ou des secteurs qui bénéficieront des revenus de son fonds. Le donateur peut faire la recommandation lui-même, ou nommer un proche pour s'en occuper à sa place.

vii) Sectoriels ou territoriaux

Ces fonds rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds sectoriel ou territoriale. Le donateur choisit un territoire désigné ou un secteur d'intervention parmi les suivants : arts et culture, éducation, environnement, santé et services sociaux, économie. La Fondation remettra les bénéfices nets en respectant ce facteur.

2. PLACEMENTS IMMOBILIER

La gestion des placements immobilier est fait par UMC Financial Management Inc.

3. PLACEMENTS MAWER

La gestion des placements Mawer est faite par Mawer Investment Management Ltd. Les placements incluent un fonds mutuel.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Coût	5 444 590 \$	5 094 164 \$
Gains (pertes) non-réalisé(e)s	<u>124 664</u>	<u>(93 078)</u>
Valeur marchande	<u>5 569 254 \$</u>	<u>5 001 086 \$</u>

4. RENDEMENT DES INVESTISSEMENTS

Durant l'année, le rendement des investissements était 8.026% (2016 – 4.978%).

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

5. IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement accumulé</u>	<u>Net 2017</u>	<u>Net 2016</u>
Ordinateurs	4 448 \$	2 601 \$	1 847 \$	2 639 \$

6. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés incluent les revenus suivants qui n'étaient pas dépensés au 30 juin 2017:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Partenariat au francothon	500 \$	865 \$

7. FONDS SOUS GESTION

La fondation est prête à former des associations avec des groupes francophones régionaux et provinciaux qui ont des fonds de dotations. Les groupes intéressés peuvent placer ou investir une somme d'argent avec la fondation. La politique établit par la fondation à ce sujet place des limites sur le montant investit par le groupe intéressé, sur les groupes avec lesquels la fondation est prête à s'associer et sur la durée d'une telle entente. Les fonds sous gestion reçoivent leur retour du portefeuille au prorata de leurs investissements moins un taux administratif de 2%.

8. FONDS DE DOTATIONS

Les fonds de dotations reçoivent leur retour du portefeuille au prorata de leurs investissements moins un taux administratif de 1.5%. Le taux administratif a un minimum de 100\$.

	<u>Balance d'ouverture</u>	<u>Additions</u>	<u>Distributions</u>	<u>Allocation des bénéfices nets</u>	<u>Balance de fermeture</u>
Fonds de Bourses					
25e Maurice Lavallée	12 733 \$	1 197 \$	-- \$	870 \$	14 800 \$
ACFA RLP / École Héritage	46 389	874	(1 600)	2 980	48 643
André Boudreau	41 809	1 065	--	2 779	45 653
Bourse étudiante France Edmonton	11 349	19	(350)	719	11 737
Centre culturel M.A. Gaboury	--	20 000	--	300	20 300
Claudette et Denis Tardif	57 030	6 386	(1 750)	3 847	65 513
Club Marie Anne Gaboury	123 098	1 345	--	8 067	132 510
École de la Rose Sauvage	19 347	2 377	(500)	1 343	22 567
École Michaëlle Jean	10 316	216	(500)	645	10 677
EFE – collégial	85 841	--	(1 000)	5 537	90 378
Eric Préville	67 515	--	(2 364)	4 252	69 403
Famille Le Blanc-Cholette	64 406	483	(2 200)	4 083	66 772
Famille M. et D. Mignan	45 751	5 801	(2 500)	2 910	51 962
Famille Moreau	16 089	96	(500)	1 022	16 707

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

8. FONDS DE DOTATIONS (suivi)

	<u>Balance d'ouverture</u>	<u>Additions</u>	<u>Distributions</u>	<u>Allocation des bénéfices nets</u>	<u>Balance de fermeture</u>
Fonds de Bourses (suivi)					
Finnisants École Ste M. Bourgeois	21 136	1 040	(600)	1 390	22 966
Germaine et Michel Lehody	50 029	5 440	(1 500)	3 430	57 399
Hélène et Léon Lavoie	32 779	982	(1 000)	2 113	34 874
Huguette et Georges Vincent	38 267	5 000	(1 000)	2 673	44 940
J. Richard et D Ulliac Merta	183 174	5 148	(6 000)	11 811	194 133
Jeanne et Maurice Lavallée	42 045	1 158	(2 000)	2 667	43 870
Lionel T Rémillard	13 904	250	(500)	875	14 529
Marie Claire et René Champagne	31 924	550	(1 000)	2 044	33 518
Marie Rose et Laurent Goudreau	--	58 610	--	2 004	60 614
Sœurs Ste-Croix J Couillard	49 928	--	(1 600)	3 154	51 482
Yvette Lebeuf et Marcel Vincent	17 389	638	(500)	1 134	18 661
	<u>1 082 248</u>	<u>118 675</u>	<u>(28 964)</u>	<u>72 649</u>	<u>1 244 608</u>
Fonds Communautaires					
Alice et Paul Dumaine	24 958	5 000	(650)	1 828	31 136
Christiane Gauthier-Kirchberg	3 036	--	--	144	3 180
Famille Gisèle Rheault	31 975	1 648	(1 050)	2 048	34 621
Juliette Richard pour la francophonie	--	5 000	--	--	5 000
Mario-Raymond	--	5 000	--	--	5 000
Reed Gauthier	26 652	--	(1 000)	1 674	27 326
Sophie Lalancette-Girard	41 130	--	(1 400)	2 592	42 322
	<u>127 751</u>	<u>16 648</u>	<u>(4 100)</u>	<u>8 286</u>	<u>148 585</u>
Fonds Désignés					
Abbé Raymond Sévigny	28 050	2 398	(761)	1 865	31 552
ACFA de Calgary	6 543	6 586	--	716	13 845
AJEFA	9 685	7 950	--	1 044	18 679
Anna-Mary-Brideau/École la Prairie	24 300	72	(850)	1 534	25 056
Bergeron Gagnon	175 193	893	(6 127)	11 059	181 018
BVC / Suzanne de Courville Nicol	18 443	778	(622)	1 200	19 799
Campus Saint Jean	14 584	2 397	--	1 066	18 047
Cécile et Pierre Bergeron pour FJA	29 739	3 529	(1 004)	2 046	34 310
CSCFSA	34 412	1 594	--	2 322	38 328
CSCFSA/N.D. de la Paix	26 507	1 287	(505)	1 753	29 042
CSCFSA/N.D. des Monts	11 886	24	--	777	12 687
CSCFSA/Ste Marguerite Bourgeois	39 202	15 097	--	2 871	57 170
Davignon Desrochers	24 610	--	(666)	1 563	25 507
Développement de la Fondation	41 207	5 277	(1 266)	2 765	47 983

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

8. FONDS DE DOTATIONS (suivi)

	<u>Balance d'ouverture</u>	<u>Additions</u>	<u>Distributions</u>	<u>Allocation des bénéfices nets</u>	<u>Balance de fermeture</u>
Fonds Désignés (suivi)					
École Claudette Tardif	--	5 000	--	--	5 000
École Francophone d'Airdrie	--	5 750	--	--	5 750
École Héritage/Construction identitaire	--	12 926	--	422	13 348
École Père Lacombe	14 014	--	--	915	14 929
École publique Gabrielle Roy	10 316	531	--	699	11 546
École Ste Jeanne d'Arc	76 938	8 365	--	5 422	90 725
FAFA	33 077	7 927	(797)	2 365	42 572
Famille Klassen Despins	12 983	343	(455)	825	13 696
Famille Rijavec / RAFA	31 904	322	(1 114)	2 024	33 136
Famille Rijavec / FAFA	68 842	1 000	(2 350)	4 383	71 875
Fédération Sport Francophone de l'Ab	--	15 000	--	256	15 256
Femmes francophones de l'Alberta	--	3 203	--	--	3 203
Fête Franco-albertaine	11 891	10 925	--	1 303	24 119
Fondation Fernando Girard	131 479	579	(4 586)	8 306	135 778
Francophonie / Lethbridge	77 816	1 216	(2 707)	4 957	81 282
Francophonie jeunesse de l'Alberta	3 959	6 347	--	479	10 785
George A Arès	25 992	4 640	--	1 929	32 561
Henri Lemire	3 100	7 287	--	540	10 927
Le Franco	29 823	97	(1 034)	1 883	30 769
Liliane Coutu Maisonneuve	24 361	2 193	(800)	1 599	27 353
Pour la pastorale pour les aînés	18 978	200	(455)	1 214	19 937
Présidents du CSCE	19 333	7 804	(650)	1 579	28 066
Quartier francophone	17 372	(8 686)	(590)	528	8 624
Robert Lavoie	35 748	--	(1 252)	2 251	36 747
Sommet / Nadia Ouellette	21 806	1 720	(718)	1 440	24 248
Thérèse Dallaire	22 887	2 719	(746)	1 575	26 435
Yolande Proulx / UniThéâtre	36 084	2 635	(1 200)	2 382	39 901
	<u>1 213 064</u>	<u>147 925</u>	<u>(31 255)</u>	<u>81 857</u>	<u>1 411 591</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

8. FONDS DE DOTATIONS (suivi)

	<u>Balance d'ouverture</u>	<u>Additions</u>	<u>Distributions</u>	<u>Allocation des bénéfices nets</u>	<u>Balance de fermeture</u>
Fonds Orientés par le Donateur					
Adèle et Paul Amyotte	13 253	--	(400)	839	13 692
Amelia et Beatrice Bédard	10 554	10 000	--	1 013	21 567
B Champagne et H Breault	10 226	--	--	667	10 893
Club Jean Patoine	10 000	10 000	--	665	20 665
Club Marie Anne Gaboury GPF	42 629	--	--	2 782	45 411
Colleen et Vital Ouellette	15 017	6 047	--	989	22 053
Famille Adèle et René Blais	18 797	2 143	(602)	1 257	21 595
Jeannine de Moissac	--	7 000	--	206	7 206
J. Létourneau et V. l'Heureux	--	10 036	--	574	10 610
Lise Déchène pour les femmes	33 215	1 122	(1 050)	2 142	35 429
Via Musica	41 422	241	(1 500)	2 616	42 779
Yvette et Mathias Tellier	--	21 670	--	951	22 621
	<u>195 113</u>	<u>68 259</u>	<u>(3 552)</u>	<u>14 701</u>	<u>274 521</u>
Fonds Sectoriels ou Territoriaux					
Territoriaux					
Communautaire de St Isidore	95 258	20 166	--	7 136	122 560
Famille Vincent / Bonnyville	49 348	3 200	(1 539)	3 253	54 262
Francophonie / Calgary	16 221	29	(666)	1 017	16 601
Francophonie / Centralta	51 965	194	(2 300)	3 250	53 109
Francophonie / Edmonton	16 889	320	(555)	1 076	17 730
Francophonie / Wood Buffalo	93 247	1 367	(4 399)	5 864	96 079
Francophonie de Plamondon	5 019	--	--	303	5 322
Sectoriels					
Albertain pour la jeunesse	57 593	--	(2 500)	3 595	58 688
Boone Couture/santé/Calgary	10 235	1 637	--	746	12 618
RAFA / arts et la culture de l'Ab	7 093	1 559	--	537	9 189
Venence et André Coté / CDÉA	227 656	350	(7 864)	14 344	234 486
	<u>630 524</u>	<u>28 822</u>	<u>(19 823)</u>	<u>41 121</u>	<u>680 644</u>
Total	<u>3 248 700 \$</u>	<u>380 329 \$</u>	<u>(87 694) \$</u>	<u>218 614 \$</u>	<u>3 759 949 \$</u>

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017**

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse qui suit présente l'exposition de la Fondation à des risques significatifs au 30 juin 2017.

La fondation est exposée au risque du marché, soit celui que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble de valeurs mobilières négociées. Ce risque est réduit étant donné que la fondation jouit d'un portefeuille de placements diversifiés.

La fondation est exposée au risque de change puisqu'elle possède un compte en dollars américains. Au 30 juin 2017, la balance dans ce compte était 0\$.

La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt, étant sensible à l'incidence des variations de taux d'intérêt sur ses flux de trésorerie et sa situation financière.

La fondation doit également faire face au risque de crédit de ses comptes à recevoir. Ce risque est réduit au minimum étant donné que la fondation compte sur une grande diversité de contreparties.

La fondation est exposée au risque de liquidité. La démarche suivie par l'organisation pour gérer ce risque est d'assurer, dans la mesure du possible, l'existence de l'argent liquide qui lui permettra de respecter ses obligations.

10. ENGAGEMENTS

La fondation est engagée à un bail pour des locaux. Le loyer de base annuel prévu est 7 514\$ commençant le 1 mars 2015 au 29 février 2020.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certain chiffres comparatifs de 2016 ont été reclassés afin d'être en conformité avec la présentation des états financiers de 2017.